

Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Nous présentons à votre appréciation le travail de votre Conseil qui, depuis mai 1935, a assumé la tâche délicate de gérer notre Association.

La volonté et la pensée toujours constantes d'éviter à notre coopérative les répercussions de la crise actuelle ont guidé votre Conseil dans ses délibérations.

Malgré les difficultés de l'heure présente, nous notons, grâce à notre activité commerciale et technique, une recrudescence de travail. Pour vaincre les conséquences d'une dépression économique dont nous ne voyons pas la fin, il nous faudra redoubler d'efforts sur tous les terrains.

Depuis notre Assemblée générale de mai, nous avons terminé les multiples de Sarrebourg, Chelles, Riom, Ministère des P. T. T.; les extensions et transformations de Montélimar, Creil, Aix-en-Provence, Dinan, Nevers, Le Raincy, Hyères, Vierzon, Moulins.

Les principaux travaux, actuellement, se répartissent comme suit :

Multiples en cours de montage : Chaumont, Limoges, où nous installons maintenant la partie interurbaine; la réalisation de l'autocommutateur proprement dit étant très avancée.

Extensions en montage : Bourg, Beaune, Soissons, Annecy, Lons-le-Saunier, Romans, Montauban.

Multiples en fabrication : Bastia, Bourgoin.

Extensions en fabrication : Bourges, Auxerre, Brive, Evian, Grenoble, Maisons-Laffitte.

Multiples en étude : Brunoy, Gap, Sens, Provins, Mantes.

Extensions en étude : Aix-les-Bains, Nancy, Strasbourg, Cherbourg, Saint-Raphaël, Tarbes, Mulhouse, Dax, Mazamet, Bar-le-Duc, Libourne, Grasse, Blois.

Comme commandes importantes : Têtes de répartiteurs — Mobiles et Muraux 1910 — Capsules — Translateurs — Machines « Girard ».

Des commandes d'appareils de mesures pour les lignes souterraines à grande distance et les services extra-muros.

Pour la radiodiffusion : trois autocommutateurs système A.O.I.P. pour les stations de Palaiseau, Lille et Lyon.

Cette dernière commande utile surtout pour les possibilités qu'elle nous donne de faire connaître notre automatique privé. Dans d'autres branches que l'Administration des P.T.T., de nombreuses commandes d'appareils système A.O.I.P. pour les chemins de fer. Les premiers résultats obtenus nous font envisager un développement assez conséquent sur tous les réseaux.

Des pourparlers sont en cours pour la fabrication d'appareils spéciaux nécessitant une main-d'œuvre qualifiée, donc possibilité à mieux combattre la concurrence.

L'importance prise par notre service privé nous a amené à renouveler le contrat avec l'Agence de Lyon, n'ayant eu, jusqu'à présent, qu'à nous louer des services de cet Agent. Les résultats obtenus nous font même envisager l'installation d'une autre Agence à Marseille desservant toute la Côte d'Azur. Actuellement, cette question est à l'étude.

En projet également, une transformation de nos services de comptabilité nous permettant d'obtenir rapidement nos résultats de commandes.

Nos différents services ont assumé ces derniers mois un travail assez conséquent avec un personnel réduit : le service des archives continue à mettre à jour toutes les nomenclatures utiles à nos commandes, tâche rendue quelquefois difficile par les délais très courts demandés pour la fabrication de ces commandes.

Au bureau de dessin : mise au point des postes métalliques pour les chemins de fer et étude de postes étanches, de standards et exécution de nombreux schémas.

Au service technique privé : dernière mise au point des installations actuellement en cours d'exécution.

Aux services des mesures : étude de nombreux appareils demandés par l'Administration : appareils d'isolement pour les services téléphoniques de Paris; des bâtis pour câbles sous-marins; chercheurs d'équilibreurs, etc...

Nos ingénieurs, en plus des études normales concernant la téléphonie manuelle et automatique, travaillent actuellement sur de nombreux projets techniques demandés par notre clientèle. Quelques suggestions intéressantes présentées par les chefs de service ont retenu l'attention du Conseil qui cherchera à en faire une application rationnelle.

Les votes émis lors de la formation de la Commission de Travail ont amené votre Conseil à désigner deux de ses membres pour solutionner, avec la collaboration du Chef d'atelier, les cas litigieux et tous ceux intéressant notre fabrication.

Actuellement, le personnel s'élève à 430 ouvriers et employés, composé comme suit : Associés, 208; Temporaires, 8; Auxiliaires, 163; Employés : dames, 25; hommes, 3; Ingénieurs, 8; Apprentis atelier, 8; Divers, 7.

Le nombre des retraités s'élève à 102.

Depuis l'Assemblée de mai, nos camarades Hugèle Gabriel, Dubois Edouard et Désir Paul (ancien Associé) ont fait valoir leur droit à la retraite.

La réversibilité a été accordée à M^{mes} Perrussel, Guini et Masson.

Durant ce semestre, nous avons enregistré le décès de deux Associés : les camarades Claussmann et Chouzenoux, ainsi qu'une dame Employée, M^{me} Libier.

Ont fait leur demande d'inscription, les anciens apprentis : Ruand Paul, Béran Roland, Fillon Robert, Toutant Jean, Courtin Roger, Dussouchet André, Dorchies Maurice et Antoine Raymond. Conformément à la décision d'Assemblée générale, tous ces jeunes camarades ont obtenu la moyenne de points nécessaire pour leur acceptation.

Le Conseil vous propose d'associer les camarades Dine (ancien Apprenti) et Roger Philippe, depuis longtemps parmi nous, et dont le travail donne entière satisfaction.

Les camarades dont les noms suivent (tous âgés de plus de 40 ans) sont supprimés du tour de rôle : Chavarin Marcel, Janault Pierre et Millet Gaston.

Nous vous proposons de faire appel à quelques camarades pris au tour de rôle et de reprendre les inscriptions.

Notre Chef d'atelier ayant de plus en plus à s'absenter pour les besoins de notre fabrication, nous proposons pour cette fonction la suppression de la carte de pointage.

La diversité toujours plus grande des fonctions a amené votre Conseil à envisager une répartition plus équitable des indemnités allouées. Nous proposons la suppression (Directeur et sous-Directeur exceptés) des indemnités actuelles qui seront remplacées par une indemnité annuelle vestimentaire de 800 francs. En seraient bénéficiaires : le représentant; l'acheteur; le représentant du service technique extensible; le représentant du service des mesures.

Nous pensons que vous réserverez un bon accueil à toutes ces suggestions prises pour le bien commun.

La concurrence et la baisse des prix sur le marché font un devoir à votre Conseil de demander à tous les camarades de rechercher les meilleures méthodes de fabrication et de pratiquer les prix de revient les plus bas.

C'est le principe que nous appliquons au point de vue administratif où, constamment, nous recherchons le perfectionnement de nos méthodes de fabrication et de rendement.

Ce résumé succinct représentant l'activité de votre Conseil, nous pensons que vous pourrez vous prononcer en toute connaissance de cause et nous continuer votre confiance.

A la suite de ce rapport, vous aurez à vous prononcer sur les conclusions de la Commission nommée à l'Assemblée générale de mai et sur une proposition du camarade Guervin.
